



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Egypte

Question écrite n° 132803

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la volonté de poursuivre, en Egypte, l'ex-président Hosni Moubarak devant les tribunaux égyptiens, pour des motifs graves qui placent cet ancien chef d'État sous le dur regard de l'actualité. En effet, dans ce pays qui le rend passible d'une peine particulièrement sévère pour celui qui a mené les destinées de son pays durant plusieurs années, Hosni Moubarak fut aussi coprésident avec Nicolas Sarkozy de l'Union pour la Méditerranée. Ainsi, son rôle ne fut pas simplement celui d'un chef d'État et d'un *leader* du monde arabe, mais également celui d'une personnalité au sein d'un monde méditerranéen qui est à la recherche de son identité et de son devenir. Dès lors, l'Europe reste d'un silence assourdissant dans ce procès, alors même que ses représentants pourraient atténuer le réquisitoire qui lui est fait et qui ne tient pas compte des aspects positifs de son action sur la scène proche orientale. Le printemps arabe qui a révolutionné ces régimes ne doit pas méconnaître ces réalités contemporaines, qui ont bénéficié d'une certaine clairvoyance de ce dirigeant égyptien. Il lui demande donc de lui indiquer les initiatives d'apaisement qu'il compte promouvoir en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132803

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2012, page 4187

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)